

FORMATION DE L'ELEVE

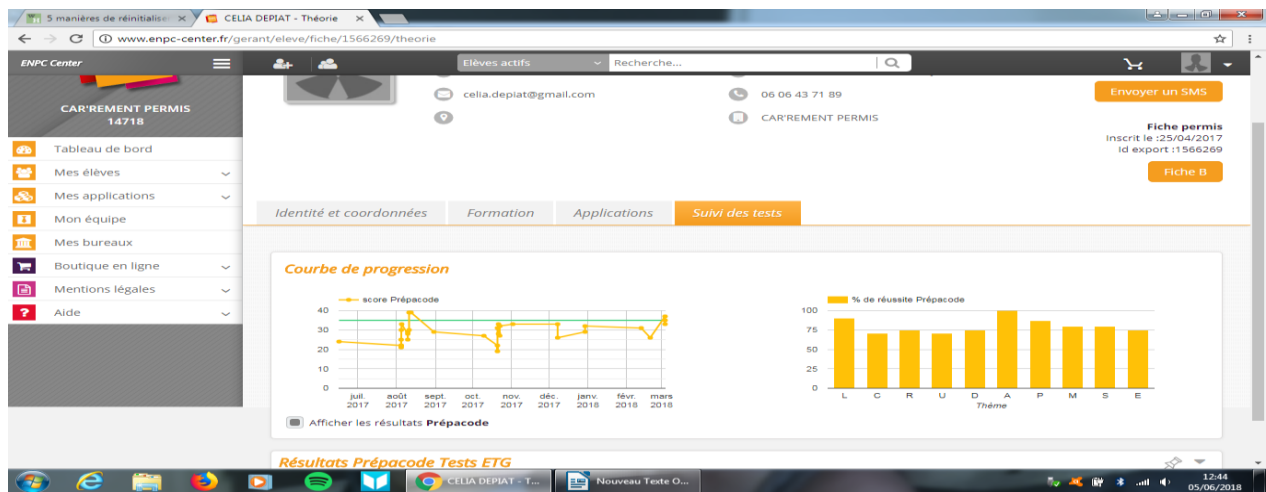
PERMIS BE

PREPARATION DE L'EPREUVE THEORIQUE

Un élève inscrit chez *CAR'nement PERMIS* dispose de plusieurs leviers pour travailler la partie théorique. De manière générale, voici comment nous conseillons à nos élèves de travailler.

Nous travaillons le code à l'aide d'une application sur tablettes numériques. Nous avons néanmoins un suivi individualisé puisque toutes les séries qu'elles soient thématiques, d'exercices, examens blancs ou autres sont enregistrées dans notre base de données.

Ainsi, dans un premier temps, l'élève réalise une série d'accueil qui permet de dresser un premier bilan de ses qualités et de ses points de travail futur. Puis, au fur et à mesure de son avancée et de ses résultats, un diagramme se dessine et notre responsable administrative ou un enseignant oriente l'élève sur des séries ciblées ou des chapitres du livre de code à réviser.



En parallèle nous proposons des plages horaires durant lesquelles un enseignant diplômé est présent en salle de cours ou en classe virtuelle. Nous invitons fortement nos élèves à y participer. Ils peuvent ainsi poser toutes les questions qu'ils le souhaitent, travailler un chapitre précis (règles de circulation, mécanique, secourisme...) ou bien revenir sur certaines questions de séries réalisées précédemment. Nous conseillons à nos élèves de venir sur ces créneaux quand ils ont réalisé au moins une dizaine de séries sur l'application.

Il est également possible de joindre du lundi au vendredi de 17h à 19h un enseignant qui répondra aux questions de l'élève et l'orientera sur un travail individualisé.

Nous dispensons des stages de code durant toute une semaine à chaque période de vacances scolaires.

Des cours en vidéos créés par *CAR*ément *PERMIS* Tout le livre de code a été repris. Ces cours permettent aux élèves de disposer d'un autre moyen pédagogique.

Si nos élèves le souhaitent, nous dispensons également des cours théoriques sur d'autres créneaux horaires. Les grands thèmes de la sécurité routière sont abordés : alcool, vitesse, constat/assurance, âge et la conduite, conduite de nuit, conduite par intempéries... sont au programme. Ces cours sont dispensés par un enseignant diplômé.

Une fois proche du niveau requis de l'examen théorique, nous analysons avec nos élèves le meilleur moment pour poser une date d'examen et nous les invitons à commencer les leçons de conduite.

PREPARATION DE L'EPREUVE PRATIQUE

1. La formation «hors circulation»

Exactement comme pour la formation en voiture ou en moto nos élèves en remorque bénéficient d'une formation où la pédagogie par objectifs prime.

Nos élèves débutent sur une piste fermée à la circulation où ils peuvent commencer à manipuler leur attelage sereinement. **De manière générale** voici l'ordre des objectifs dans lequel nos élèves se familiarisent avec leurs véhicules:

- Révision des vérifications, thèmes et interrogations orales,
- Atteler et désatteler la remorque en sécurité,
- Démarrer et freiner avec un chargement,
- Maîtriser l'attelage en marche arrière

2. La formation en circulation

Elle permet aux élèves d'apprendre à interagir avec son environnement. Il s'agit de se préparer aux dangers que tout conducteur de véhicule attelé va être amené à rencontrer.

Exactement comme pour toutes les formations dispensées nous utilisons la pédagogie par objectifs.

Toujours de manière générale, voici l'ordre pédagogique que nous utilisons pour faire progresser les élèves à leur rythme.

1- Circuler dans des conditions normales. En agglomération, les élèves sont notamment capables de conduire en sécurité en détectant les différentes intersections et en les franchissant en sécurité, de positionner leur moto sur la chaussée, de réaliser des arrêts/départs en toute sécurité, d'effectuer des contrôles rétroviseurs et angles morts, de réaliser des dépassements ou changements de voies en sécurité...

2- Circuler dans des conditions plus difficiles. Hors agglomération les élèves sont notamment capables d'appréhender les virages, croiser des usagers sur des routes étroites et sinueuses, s'insérer sur une voie rapide, partager la chaussée avec des poids lourds, se rendre visible...

3- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique. En agglomération, hors agglomération et éventuellement sur voie rapide, les élèves sont capables de suivre un itinéraire de façon autonome sans intervention verbale de l'enseignant, pratiquer l'écoconduite, gérer une situation d'accident...

Une fois ces compétences maîtrisées nos élèves sont prêts pour l'examen de la circulation.

Autant que faire se peut, nous essayons de dispenser des cours de circulation la nuit pour permettre à nos élèves de varier les situations de conduite.